

R A P P O R T

du Chef de la Mission d'Etudes du Fleuve
Sénégal sur l'Aménagement de la Vallée de
ce fleuve

Comme suite aux conférences tenues à Saint-Louis, au sujet de l'Aménagement de la Vallée du fleuve Sénégal, nous avons l'honneur d'adresser à Monsieur l'Administrateur en Chef, Inspecteur des Affaires Administratives de la Colonie, le présent rapport.

Suivant un ordre d'urgence et dans le cadre de l'aménagement général de la Vallée, celui-ci traite des travaux susceptibles d'être réalisés en première étape avec des ressources financières limitées.

Les travaux en question sont ci-après énumérés :

1°/ Prospection détaillée et exploitation restreinte des gisements de phosphates de Givé et de Diassalé - Mauritanie.

2°/ Exécution du barrage du lac Magui et aménagement à l'aval, d'une partie de la Vallée de la Kolombiné, rivière venant du dit lac et se déversant dans le Sénégal, rive droite, à 9 km amont de Kayes.

3°/ Exécution d'un système de 2 bassins d'inondation superposés a - dans la région de Matam, b - dans celle de Fodor.

4°/ Exécution de 2 barrages sur la Taouey qui alimente le lac de Guiers, régularisation du lit de cette rivière et aménagement des terrains qui la bordent et qui bordent le lac.

Il est supposé que la question de l'installation très urgente de la station d'essais agricoles de Diourbivol sera traitée par Monsieur le Chef du Service de l'Agriculture de la Colonie, comme le seront, par les Services intéressés, celles de l'élevage, du reboisement et de la main d'œuvre.

1°/

PROSPECTION DÉTAILLÉE ET EXPLOITATION RESTREINTE DES GISEMENTS DE PHOSPHATES DE GIVE ET DE DIAOULEL - MAURITANIE.

Par son limonage, de l'ordre de 1 tonne à l'hectare, le fleuve fournit actuellement, plus ou moins régulièrement il est vrai, aux agriculteurs de sa vallée, l'engrais nécessaire aux cultures.

L'action de cet engrais est d'ailleurs complétée par l'assolement.

Si cette amélioration des terres a jusqu'ici été suffisante pour maintenir, aux diverses cultures pratiquées le long des rives du Sénégal, des rendements acceptables, il n'en sera plus de même lorsque, par suite des aménagements prévus, l'agriculture intensive s'imposera.

Toutefois, les aménagements en question conduiront, par une plus grande durée d'immersion des terres, sous une plus forte charge d'eau, à un limonage plus abondant, lequel restera malgré tout insuffisant.

Pour remédier à cette insuffisance, c'est aux engrais minéraux et à la fumure des troupeaux, qu'il faudra obligatoirement avoir recours.

Or, par un heureux hasard, nous disposons en bordure même du fleuve, -rive droite- à Givé- Km 615, d'un important gisement de phosphates, dont la teneur en acide phosphorique varie de 60 à 70 p% et dont l'exploitation est facile et économique.

Sur son maigre budget, la Mission d'Etudes du Fleuve Sénégal, simple organisme d'Etudes, a fait effectuer des travaux de recherches dans les 2 gisements en question, principalement à Givé, ainsi que dans quelques autres d'un intérêt moins immédiat.

Mais, par insuffisance de disponibilités financières, elle a dû limiter l'importance des dits travaux.

Or, il est de toute nécessité d'être entièrement et rapidement fixés sur l'étendue, la puissance et la qualité des zones principales à phosphates de Givé-Koundiel et de Bissoualé, sans oublier d'autres zones voisines importantes aussi.

Pour cela, des travaux complémentaires, puits-galeries, forages, sont indispensables.

Aux fins d'essais, 75 tonnes de phosphates ayant subi un premier broyage et devant être pulvérisées pour passage au tamis de 140, sont stockées à Saint-Louis et 150 tonnes extraites se trouvant en bordure du Sénégal à Civa.

Pour l'année agricole 1937-1938 l'extraction de 8.000 tonnes est prévue.

Cette exploitation restreinte doit, dès à présent, être dirigée et contrôlée par un personnel qualifié.

Prospection détaillée et exploitation pourraient être, en même temps, dirigées par Monsieur BAUD, Ingénieur géologue à la Mission d'Etudes du Fleuve Sénégal, disposant d'un agent européen chef de chantier et, pour la prospection, de travailleurs permanents indigènes.

La solde de Monsieur BAUD, ainsi que les frais de tout ordre pour son Service général, resteraient à la charge du budget actuel de la Mission, celles de l'Agent européen, du personnel indigène et les dépenses de matériel de prospection, feraient l'objet d'une dotation nouvelle en faveur du dit budget.

Quant aux frais divers d'exploitation, main d'œuvre, outillage, matériel, transport et préparation des phosphates, une réglementation spéciale devra intervenir à ce sujet.

.../...

Au titre prospection détaillée, le crédit à prévoir pour 1937, peut être évalué comme suit :

Solde de 1 ^{er} Agent européen $2.400 \text{ fr.} \times 12 =$	28.800
Frais de déplacement, frais de voyage, de transports etc... du dit agent =	7.200
Total	36.000
Solde de 3 Chefs d'équipe indigènes	
7 frs. $\times 300 \times 3 =$	6.300,00
Solde de 32 manœuvres	
4 frs. $\times 300 \times 32 =$	38.400,00
Matériel divers	5.000,00
Campement et magasins	3.000,00
Pistes et embarcadères	2.300,00
Analyses d'échantillons de phosphates	4.000,00
TOTAL.....	95.000,00 Francs

Il est joint, en fin du présent Rapport :

- a/ 1 carte au 1/200 000 des affleurements géologiques de la région de Boghé - Natan
- b/ 1 carte au 1/5 000 du gisement de Givé situant les travaux terminés, ceux en cours et ceux projetés
- c/ 1 tableau donnant les coupes de terrains relevées aux puits de Givé actuellement terminés.

Indiscutablement, nous nous trouvons, au Sénégal, avec des possibilités importantes reconnues et des perspectives intéressantes, en engrais minéraux phosphatés, dont il sera possible de tirer de grands avantages pour l'agri-

.../...